

Courte dissertation sur l'Union législative, l'Annexion, l'Indépendance et la Royauté.

M. le Rédacteur,

Dans un moment de loisir, nous avons essayé de traiter une question fort importante, qui me semble préoccuper tous les esprits sérieux et tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du pays et à celui des Canadiens-français en particulier.

Si après avoir lu cet article, dont le style laisse à désirer, vous lui trouviez néanmoins le mérite de l'opportunité, nous ferions appel à votre bienveillance ordinaire, et nous vous prions de vouloir bien le publier dans votre journal.

D'après nous, si cette dissertation a quelque mérite, c'est bien celui de dire tout haut ce que tout le monde discute et commente dans les conversations intimes et privées.

Dans les clubs, dans les cercles politiques, on discute, on se demande ce que devra être la forme du gouvernement ou le meilleur système administratif que le Canada aura à choisir, si la Confédération doit disparaître.

Nous allons essayer de examiner cette position politique, non sous toutes ses faces, mais de façon à provoquer un examen sérieux, un débat digne et judicieux parmi les journalistes honnêtes, et qui ont pour mission la patriotique et difficile tâche d'éclairer le peuple et de le guider dans la bonne voie.

Les unionistes ou les partisans de l'union législative qui veulent réunir toutes les provinces du Dominion en un seul État, ne peuvent trouver de adeptes parmi les Canadiens-français, et ce serait peine perdue que de vouloir prouver que la race canadienne-française ne peut pas et ne doit pas aider à se laisser dominer ou noyer par une majorité, dont les traditions civiles et religieuses lui sont hostiles.

Si le parti unioniste représentait la population française avec sa minorité, ne crierait-il pas à l'injustice, au despotisme, et ne serait-il pas prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour repousser un tel pacte ?

Puisqu'il en serait ainsi et puisque tous les colons de la Puissance doivent vivre et mourir sur le même sol, souhaitons-nous donc et réciproquement le même bien, le même avantage, la même puissance et la même prospérité.

Il faut empêcher que les discussions religieuses viennent troubler la bonne entente, la bonne harmonie parmi les diverses origines qui peuplent ce continent ; or, pour cela, il est nécessaire que chaque province, chaque nationalité soit à l'abri des injustices qu'une majorité trompée ou fanatique voudrait lui faire subir.

L'annexion aux Etats-Unis est-elle plus enviable ou plus acceptable que l'union législative ?

Au point de vue de sa race, de sa religion et de ses intérêts généraux, la population canadienne-française doit repousser cette annexion, et voici pourquoi :

1o. Parce que cette race disparaîtrait ou s'effacerait plus vite au milieu de la vaste population de la république américaine que parmi la population actuelle du Canada.

2o. Parce que, avec l'annexion, les Canadiens-français seraient noyés par l'immense majorité d'un peuple homogène, dont les tendances religieuses, quoique disparates et variables, se coalisent néanmoins lorsqu'il est question de repousser ou de combattre le catholicisme.

De plus, parce que le gouvernement des Etats-Unis n'étant pas stable, il pourrait devenir la proie des ennemis du catholicisme, tandis que sous la domination anglaise et avec notre traité de Paris, le libre exercice de notre langue et de notre religion ne peut nous être ravi.

Nous irons plus loin et nous dirons que les bases de l'établissement d'une république ne sont pas solides ; car elles reposent généralement sur un sol volcanique où chacun à le droit de condamner, de faire et de défaire à tort et à travers ; et malheur, quelquefois, à celui qui n'a pas la force et le nombre de son côté pour se faire respecter.

Nous n'avons pas besoin de chercher à prouver que la forme du gouvernement anglais est l'essence même de la vraie liberté, et que les républicains de l'ancien et du nouveau monde ne peuvent y comparer leur forme de gouvernement. Les guerres intestines, les persécutions, les révolutions, la presse muselée, voilà les conséquences regrettables qu'enfante l'état d'un peuple républicain. La guerre du Nord contre le Sud de l'Amérique, cette guerre honteuse et fratricide, ne prouve-t-elle pas contre ce système gouvernemental tant vanté du républicanisme... ?

Oui, et donnons un exemple du défaut moral du gouvernement de la république qui nous avoisine, en posant la question suivante :

Que fait le président des Etats-Unis, lorsqu'il monte au pouvoir ? Il chasse généralement tous les vieux employés, pour les remplacer par des partisans politiques, par ceux qui l'ont aidé à se faire élire. Il a en sus la prérogative arbitraire de choisir, de nommer lui-même ses ministres qui ne relèvent point du peuple et qui ne sont pas obligés d'aller devant lui, pour se faire élire ou lui demander un portefeuille. Belle liberté, ma foi, que cette liberté donnée à un seul homme !...

Sous le rapport matériel, le Canada aurait-il à y gagner ? Nous ne le croyons pas autant que le pensent les annexionnistes ; car, outre la perte des privilèges qui nous sont garantis par l'acte de cession du Canada par Louis XV à l'Angleterre, en l'an 1763, nous anéantirions la clause par laquelle il est statué, dans le traité de Paris, que, la Grande Bretagne ne peut forcer la colonie à combattre en dehors du sol canadien ou plutôt à l'étranger.

Noyés au milieu de la nation américaine, les Canadiens-Français devraient non-seulement disparaître, mais ils auraient à épouser les dettes de cette république bigarrée, ainsi que ses querelles avec l'étranger et ses difficultés intestines.

Combien de Canadiens ne seraient-ils pas tombés sur les champs de bataille de la guerre qui vient d'ensanglanter le sol américain, si le Canada eût fait partie des Etats-Unis ? Et combien de millions n'auraient-ils pas eu à déboursier, pour payer les frais de cette guerre honteuse et barbare ?

Voilà quelques unes des raisons qui nous forcent à repousser l'annexion ou l'établissement dans ce pays d'une république, qui ne peut être qu'éphémère et peu désirable.

Ceux qui ne pensent qu'aux intérêts matériels, condamneront sans doute nos arguments ; mais s'ils ne sont pas trop dominés par le dieu de l'argent, ils admettront avec nous qu'il vaut mieux avoir un peu moins d'or et avoir un peu plus de patriotisme, afin de nous conserver comme race, nous Canadiens-Français.

Puisque nous sommes opposés à l'Union législative et à l'annexion, et comme la Confédération n'a pas opéré tout le bien que nous en attendions, disent nos *politiciens*, il faut donc opter pour l'indépendance.

Nous disions, dernièrement, à un homme de lettres rempli de patriotisme.

Quant à la question de demander l'indépendance du Canada, nous ne pouvons répondre sans connaître les bases sur lesquelles cette indépendance peut être appuyée et maintenue. Nous craignons l'indépendance, parce que si le pays devient libre nous serons abandonnés, nous Canadiens-Français, à la merci des autres origines qui peuplent ce pays et dont une partie est à craindre, par ses préjugés et son fanatisme religieux.

Montréal, Ottawa et d'autres villes ont eu leur panique et les prémices révoltantes d'une guerre de religion ! et que serait-il arrivé si les provocateurs eussent été en majorité ? ..

Si nous devons avoir l'indépendance, demandons-la avec le protectorat de l'Angleterre et de la France. Demandons que l'on nous garantisse une autohémie absolue pour chaque province, afin que notre se gouverne par ses propres lois, sans l'intervention du dehors ; et afin qu'elle puisse faire respecter notre héritage na-

tional, cette langue si belle et cette religion que tout Canadien-Français doit tant aimer.

N'oublions point que notre race est menacée, et qu'il faut faire des efforts supérieurs et patriotiques, pour l'empêcher de disparaître. Respectons toujours les autres origines, mais combattons vaillamment pour faire respecter la nôtre. Et les Anglais ont trop de bon sens et trop de justice pour nous censurer, parce que nous nous respecterions et parce que nous voudrions nous protéger.

Je disais, en dernier lieu, à cet écrivain distingué : Je croyais que l'Angleterre, dont nous ne cessons de louer la forme de gouvernement, désirait implanter en ce pays une petite royauté dont la Famille Royale paierait en partie les frais, et j'étais d'opinion que sous un tel régime, nous prospérerions mieux, nous vivrions plus en paix.

Voici, à ce sujet, ce que nous disions, en décembre dernier, dans une adresse que nous avons eu l'honneur de présenter au Marquis de Lorne, en parlant au nom du pasteur et des deux maires de notre endroit ; nous ne publierons que deux fragments de cette adresse et les seuls qui se rattachent à la question de royauté que nous traitons actuellement :

Qu'il soit permis à la race Canadienne-Française, cette race qui conservera toujours le souvenir de la vaillance de tous ces preux chevaliers sans peur comme sans reproche, *ses aïeux*, qui jadis ont fécondé le sol canadien de leur sang, de venir remercier le Marquis de Lorne ; car elle a été étonnée et vivement touchée par les excellentes paroles de sympathie et de courtoisie que Son Excellence a bien voulu lui adresser avant son départ de Liverpool. Aussi, c'est donc avec effusion de cœur et avec un sentiment de vive gratitude que cette race canadienne-française l'en remercie.

Oh ! que notre jeune et illustre Gouverneur sache que toujours les Canadiens-Français seront les fidèles sujets de Sa Majesté, la Reine Victoria. Oui, que Son Altesse Royale, la Princesse Louise, cette fille tant aimée de son illustre mère et du peuple anglais, veuille dire si cette reine que nous aimons et respectons tant aujourd'hui, que les descendants de la race qui avant 1763 combattait la fière Albion, et qui après avoir été abandonnée est définitivement tombée sur les plaines d'Abraham, lui vouent une reconnaissance sans borne. Le suprême cri de douleur qui, sous les murs de Québec, est sorti de la poitrine de tant de valeureux soldats qui présentaient la fin du règne de la France sur ce vaste continent, se répercuta et traversa l'océan ; mais, si le cri de douleur eut de l'écho au-delà des mers, il ne put provoquer de secours ! La France était alors impuissante ! Et ce fut la Souveraine qui est assise sur le trône des vainqueurs, qui, plus tard, nous apporta des consolations en allégeant nos malheurs. Aussi, ce cri navrant qui retentissait autour de la dépouille sacrée du brave Montcalm, a fait place à un cri d'enthousiasme et de bonheur que la poitrine des Canadiens-français a fait retentir en 1878, pour saluer les dignes représentants de cette noble Reine qui a voulu aimer et respecter les fils des vaincus, en leur accordant généreusement tous les privilèges attachés à leur langue comme à leurs institutions, tant civiles que religieuses.

Le fier descendant de la noble et ancienne race des Argyll, allié à la Famille Royale d'Angleterre, et préposé au poste important de Gouverneur-Général du Canada, est pour ce pays le meilleur des augures.

Qu'il plaise à son Altesse Royale, la princesse Louise, et à son noble et illustre époux, que nous venions les prier de vouloir bien offrir nos remerciements les plus sincères et les plus spontanés à celle qui, sur son trône de gloire, manifeste sa haute estime comme sa plus profonde sollicitude pour la puissance du Canada. Oui, et cette grande souveraine vient d'en donner une preuve authentique, puisqu'elle détache de sa couronne l'un de ses plus beaux fleurons pour gouverner notre pays.

Oh ! fasse le ciel, que ce commencement de royauté en Canada ne soit pas que momentané, et espérons que la population entière du Dominion saura exprimer le vœu d'être toujours gouvernée par l'un des membres de la Famille Royale, afin que ce souverain sache aimer, qu'il sache protéger ce jeune pays, et le faire grand dans les temps futurs.

Oui, vos illustres personnes savent que le Canada est plus vaste que les Etats-Unis, qu'il est plus grand que la moitié de l'Europe, et que les grandes ressources comme les immenses richesses qu'il possède, en feront dans un avenir peu éloigné un pays important. Aussi, c'est donc avec orgueil que nous prenons la liberté—nous les interprètes de notre localité—d'en offrir la royauté à l'un des enfants de notre bien aimée Souveraine.

C'est alors que, protégé par son roi, par une armée et une marine royale, notre cher Canada prendra un nouvel essor, et ne craindra plus la convoitise des conquérants étrangers.

Tout en respectant la forme du gouvernement qui régit la république qui nous avoisine, nous tenons néanmoins à conserver notre gouverne-

ment constitutionnel et monarchique ; car puisqu'il faut un chef à la tête d'une famille, nous savons qu'il en faut aussi un, mais immuable, à la tête d'une nation et non un simulateur de chef ou de président, qui parfois est un instrument que l'on change et que le peuple ou le souffle populaire, dans un moment de vertige, fait disparaître à volonté.

Nous tenons à la forme du gouvernement de la Grande-Bretagne, qui est l'essence de la vraie liberté, c'est-à-dire cette liberté franche et honnête que seul un monarque consciencieux qui sait approuver le bien et blâmer le mal, peut faire respecter ; car la liberté entière, illimitée de l'homme qui veut agir et commander selon sa volonté, selon ses intérêts et ceux de son parti en politique, conduit à l'erreur, à l'anarchie et au bouleversement d'une nation. L'histoire nous en donne assez d'exemples pour convaincre ceux qui croiraient encore à cette liberté individuelle, dangereuse et éphémère. Enfin, nous voulons être un peuple et non l'un des fragments éloignés des Etats-Unis.

Maintenant, lisons la belle réponse du marquis de Lorne ; réponse qui fut conçue et signée par lui-même, et qui prouve combien notre gouverneur respecte et aime les Canadiens-français. Demandons-nous, en même temps, en lisant cette lettre autographe, si un représentant du trône de la Grande-Bretagne ne pourrait pas présider aux destinées du Canada :

MAISON DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 12 décembre 1878.

Révérénd Messire,

Monsieur le Maire et messieurs,

Veillez accepter de ma part et de celle de Son Altesse Royale, nos sincères remerciements pour la chaleureuse bienvenue et les sentiments de vraie loyauté qu'exprime l'adresse qui nous a été transmise de votre part par monsieur Il nous a été très-agréable de recevoir depuis notre arrivée en Canada toutes les expressions personnelles de bonne disposition à notre égard, nous venant de toutes les parties de la contrée ; mais elles n'ont été de nulle autre part mieux accueillies que venant de celle de la population canadienne-française, dont l'attachement au trône et à la personne de Notre Gracieuse Reine, comme le dévouement à son gouvernement, sont les traits les plus frappants de la réception qui nous a été faite.

Nos vœux les plus sincères sont que vous puissiez longtemps encore continuer de vivre sous son bienfaisant pouvoir, et vous pouvez être sûrs que le bien-être des sujets Canadiens-français nous est aussi sacré que celui de toute autre nationalité habitant la grande puissance du Canada.

LORNE.

Nous avons exprimé, et bien imparfaitement, nous le savons, une opinion que plusieurs partagent et que d'autres condamnent. Notre intention n'a pas eu d'autre motif que celui d'être utile à nos compatriotes, et de faire tomber cette discussion nationale dans le domaine de la presse ; conséquemment, aux plus habiles, aux plus compétents de s'en emparer et de l'examiner avec soin et sans parti pris.

Si au dire de nos hommes d'Etat, la Confédération doit disparaître, il est grandement temps que nous nous occupions des questions que ce changement fera surgir.

Qu'il y ait trêve ou cessation de tous actes d'hostilité parmi les hommes de partis, au moins pour le moment, et espérons que le patriotisme le plus pur sera le guide de celui qui écrira sur cette grave question. Enfin, que la devise de chaque écrivain soit : " Dieu et mon roi," ou : " Dieu et mon pays."

C.-A.-M. GLOBENSKI.

St-Eustache, 9 décembre 1878.

ÉCHOS

La princesse Louise doit revenir en Amérique à la fin de janvier. Son Altesse assistera probablement à l'ouverture de la session du parlement fédéral, le 12 février.

M. Goldwin Smith vient de fonder à Toronto une revue mensuelle, le *Bystander*. Cette revue est modelée sur les grandes publications anglaises. Elle aura une teinte politique et reflétera les idées de M. Smith, qui est conservateur pour le moment. Quand au mérite littéraire, il n'est pas besoin d'en parler. M. Goldwin Smith est reconnu comme un écrivain supérieur. Les premiers articles du *Bystander* portent le cachet de son talent aussi bril-